

# Jungholtz

Bulletin municipal d'informations

2014  
Décembre  
N°4



## EDITORIAL

Chers habitants de Jungholtz,

La fin de l'année est à nos portes et avec elle les fêtes qui nous tiennent tant à cœur : Noël et le passage dans la nouvelle année.

Noël... nos enfants vont être submergés de cadeaux dont beaucoup iront rejoindre le grenier des souvenirs dès que la fête sera passée.

En tant que parents, et grands-parents, le meilleur cadeau à faire à nos jeunes c'est de leur apprendre les vertus du savoir, du travail, de la bonne conduite, de la tolérance. Ceci commence au sein de la famille et se fortifie à l'école.

Aider les enfants à préparer leur avenir est le plus beau des cadeaux de Noël que l'on puisse leur faire.

Je profite de ce bulletin pour remercier vivement tous les bénévoles qui se sont investis durant le premier trimestre pour assumer les APC [activités pédagogiques complémentaires].

Activités qu'il n'a pas été aisé de mettre en place. Et il faut bien le dire, nos bambins ne sont pas encore habitués à ces nouveaux rythmes scolaires !

Je remercie vivement toutes les personnes qui ont confirmé leur engagement pour le deuxième trimestre. Un engagement fort, permettant à nos jeunes de découvrir des activités nouvelles et pour certains de participer à la vie du village... ainsi certains ont participé à l'atelier "bricolage" et réalisé des décorations de Noël. Nos jeunes, bien guidés par les animatrices bénévoles, ont de l'or dans leurs doigts... Bravo les enfants pour vos créations.

Le Conseil Municipal vous souhaite, à toutes et à tous, de belles et chaleureuses fêtes et vous présente les vœux les plus sincères pour 2015.

Que la nouvelle année soit pour vous toutes et tous la meilleure possible et qu'elle vous apporte beaucoup de bonheurs, petits et grands.

Noël c'est aussi un parfum d'enfance, le sapin, les bougies et la crèche, l'odeur des mandarines et du vin chaud, le repas en famille et le

## S'Dorfblättla



bonheur de rester éveillés comme les grands pour la messe de minuit.

A vous tous cher(e)s habitant(e)s de Jungholtz je vous souhaite un Joyeux Noël.

Scheni Wihnàchta un a glectlichs Nèijohr.

**Guy HABECKER**  
Maire de Jungholtz ■

## CEREMONIE DES VŒUX

Le **lundi 19 janvier à 19h00**, le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce sera, pour chacun, l'occasion de rencontrer les élus de votre commune et pour le Maire, d'effectuer un retour sur les actions menées, de faire le point sur les actions en cours et les projets à venir.



Cette soirée sera également l'occasion d'honorer les récipiendaires de distinctions dans le cadre du don du sang et de dévoiler les résultats des maisons et jardins fleuris.

Un vin d'honneur sera proposé pour clôturer cette cérémonie dans une ambiance conviviale et ainsi prendre le temps d'échanger avec vos élus, présents dans la salle.

Vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés le **lundi 19 janvier 2015 à 19h00 à la salle polyvalente.** ■

## ■ ■ ■ Balade thermique

Le **24 novembre 2014** un petit groupe a participé à la balade thermique.

Les participants ont pu observer les maisons du village à l'aide d'une caméra thermique permettant de déceler les fuites de chaleur dans les habitations. Les images ont été interprétées par Emilie KOST, conseillère d'info-énergie.

Le conseiller d'info-énergie propose d'étudier avec vous votre projet de construction ou de rénovation, pour vous permettre d'avoir des solutions concrètes et de connaître les aides octroyées.

**Ce conseil est neutre et gratuit.**

Mme KOST vous accueille dans les locaux du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Espace du Florival - 3e étage - 170, rue de la république à Guebwiller, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél. 06.83.03.89.22. mail : eie@rhin-vignoble-grandballon.fr



**Rappel** Le principe : des images infrarouges rendent visibles les températures. On peut ainsi observer que les maisons sont plus ou moins gourmandes en énergie, soit par manque d'isolation, courants d'air... rien n'échappe à la caméra thermique qui permet de déceler les moindres faiblesses et les déperditions de chaleur des logements.

Une nouvelle balade sera programmée sans doute en février. Nous ne manquerons pas de vous en informer, dès connaissance de la date. ■



**Pour voter en 2015 pensez à vous inscrire dans votre mairie**

... jusqu'au 31 décembre 2014

**Élections départementales de mars 2015**  
**Élections régionales de décembre 2015**

Vous pouvez vous inscrire sur Internet [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) si votre mairie est raccordée au service en ligne.

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

[www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

### Pour voter en 2015 - Comment s'inscrire ?

Trois modalités d'inscription sont possibles :

- ▶ **Rendez-vous dans votre mairie** jusqu'au mercredi **31 décembre 2014** aux horaires d'ouverture de votre mairie et munissez-vous :
  - d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)
  - d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphones ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...)
- ▶ Il est aussi possible de **s'inscrire par courrier** en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'Intérieur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) à la rubrique "élections".  
Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Il doit être parvenu à la mairie avant le 31 décembre 2014.**
- ▶ Vous pouvez également demander votre inscription sur les listes électorales par Internet si votre commune est raccordée aux démarches en ligne.

**Attention : pour être inscrit(e) sur les listes électorales en 2015, votre demande d'inscription doit être faite avant le 31 décembre 2014 à 23h59.**

**La mairie sera ouverte le 31 décembre jusqu'à 16h00**

**Le flyer ci-contre comprenant des informations très détaillées est disponible au secrétariat de la Mairie.**

## ..■ "Patrimoine"

Octobre - plusieurs visites des bâtiments communaux à l'abandon ont été réalisées avec des architectes afin d'établir un diagnostic et un état des lieux avant, éventuellement, de se lancer dans une étude de valorisation de ce patrimoine.



## ..■ Thierenbach - la 25<sup>ème</sup> heure

La 25<sup>ème</sup> heure [la nuit du passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver qui offre une heure supplémentaire] a été choisie pour découvrir les Villes Sanctuaires dans ce qu'elles ont d'insolite et de rare !

Une même date, un horaire unique pour un événement qui se déroule en simultané dans les 15 villes membres de l'association des Villes Sanctuaires, **le 25 octobre à 20h25.**

Pour cette première édition de la 25<sup>ème</sup> heure des Villes Sanctuaires, Thierenbach proposait une découverte guidée de la Basilique, de ses ex-voto et un moment musical.

Sous la conduite de Thomas Studer, guide conférencier à l'office de tourisme une quarantaine de personnes ont pu dès 18h30 découvrir les richesses de notre Basilique.

Vers 19h00 le groupe a été rejoint par une cinquantaine de mélomanes venus découvrir l'œuvre pour orgue de César Franck. Un concert donné par les élèves de Thierry Mechler de la Musikhochschule (conservatoire supérieur) de Cologne.

Puis, à 20h25, l'illumination de la Basilique a permis de mettre en valeur l'architecture de ce site.



Le concert a été donné en deux parties, séparées par une pause collation, le temps de se requinquer un peu, d'autant les bancs de la basilique ne sont pas aussi confortables que les fauteuils d'une salle de concert ... pour l'écoute d'un concert de près de deux heures et demie.

Le public a pu apprécier la grande qualité de ces jeunes interprètes. ■

## ..■ Musique - REPAS SAINTE-CÉCILE



### 23 Novembre la Musique Harmonie a fêté sa patronne

La musique Harmonie de Jungholtz a débuté sa journée festive à la Basilique Notre-Dame de Thierenbach par sa participation à la messe dominicale.

A l'issue de l'office religieux, les membres de la Musique et tous ses sympathisants avaient rendez-vous à la salle polyvalente pour le repas de la Sainte-Cécile.



Après un repas partagé en toute convivialité et agrémenté par un choix de succulents desserts réalisés par Anne-Marie Hoefflerlin, le jeune Président de la musique Harmonie a rendu hommage aux "anciens", membres de la musique.

Parmi eux, René Bihry qui après plus de 67 ans au sein de cette formation a annoncé qu'à 85 ans, il allait "prendre sa retraite". ■

## ■ ■ ■ Grands Anniversaires

La municipalité honore les personnes âgées et fête leur anniversaire. Depuis la dernière parution du bulletin municipal, nous avons rencontré trois alertes octogénaires, tous des hommes. Une femme retiendra toute notre attention puisqu'elle fêtera ses 85 printemps le 27 décembre prochain.

Le Maire et les adjoints leur ont rendu visite à leur domicile pour leur remettre le traditionnel cadeau au nom de la municipalité.



◆ Ainsi le 13 octobre, c'est avec **M. Raymond SCHERMESSER** qui fêtait ses 80 ans et son épouse Monique que nous avons passé une très agréable soirée.

Bricoleur passionné, la discussion a été fort intéressante, car M. Schermesser est intarissable et un véritable connaisseur en matière de bricolage mais il nous a aussi dévoilé ses talents cachés de dessinateur et peintre.

◆ Le 24 novembre, c'est **M. Edmond APPELSHAUSER** qui a fêté ses 85 ans.

En mission en Afrique durant de longues années M. & Mme APPELSHAUSER ont eu la gentillesse de

partager avec nous des souvenirs de cette époque. Dommage qu'une soirée passe si vite et soit bien trop courte pour partager ce type d'expérience.

De l'Afrique à Jungholtz, que de chemin parcouru ... mais Jungholtz, aussi, recèle de surprises et de souvenirs et c'est ainsi que M. Appelshauser nous a fait découvrir des photos de l'ancienne usine installée dans ce coin du village et disparue depuis près d'un siècle !



◆ Le 10 décembre, c'est **M. René BIHRY** qui fêtait ses 85 printemps. Toujours alerte et actif, tout particulièrement dans son grand jardin.

Ce qui fait dire à Madeleine qu'elle ne sait parfois plus où donner de la tête pour conditionner la production du jardin.

M. BIHRY, amoureux de son village, a aussi une mémoire sans faille et nous avons eu beaucoup de plaisir à évoquer ensemble une foule de souvenirs liés à Jungholtz.



Nous tenons à remercier tous les trois jubilaires de nous avoir communiqué la "lecture de leur vie", qu'elle soit de leur "époque" comme on dit, ou d'aujourd'hui.

"Merci à vous pour ces "causeries" que nous avons partagées en toute simplicité. Merci de nous communiquer votre sérénité et votre sagesse et d'alimenter ainsi nos réflexions sur la vie de notre cher village".

Que la santé vous porte encore longtemps vers nous !

Dans quelques jours ce sera au tour de **Madeleine FEDER** de fêter ses 85 ans. Nous lui souhaitons dès à présent un joyeux anniversaire.

■



## ■ ■ ■ Noël des Seniors - dans la joie et la bonne humeur

Cette année, encore, les seniors de Jungholtz se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel déjeuner de Noël.

Les aînés de plus de 60 ans, parce qu'ils sont les garants de la tradition, parce qu'ils sont nos parents... et pour tout un tas de raisons, c'est eux que le Maire et son conseil municipal ont choisi de mettre à l'honneur en ce dimanche 14 décembre 2014.

Plus de 150 personnes étaient présentes dans la salle magnifiquement décorée pour l'occasion.



Le premier magistrat de la commune a remercié chaleureusement toutes les personnes présentes ainsi que celles qui se sont impliquées dans la préparation de cette journée, et notamment les "dames de choc" du Comité des Fêtes qui a pris en charge toute l'organisation de ce dimanche festif et convivial.

Un grand coup de chapeau également aux enseignants et aux écoliers qui ont réalisé les nombreux décors de tables.



La Musique Harmonie de Jungholtz quant à elle, a proposé un intermède musical fort agréable durant l'apéritif. Les conseillers municipaux se sont mobilisés pour le service en salle, le repas avait été concocté par le traiteur.

Après le repas c'est "Monsieur et ses Dames" qui sont entrés en scène pour un récital de chansons françaises.



Ci-contre la traditionnelle photographie des seniors de plus de 85 ans.



## ■ ■ Appel à nos historiens... appels à vos mémoires ...

Pour préparer les prochaines "Journées du Patrimoine", nous pourrions envisager de retracer l'Histoire du village...

"Si les mémoires des habitants de Jungholtz avaient des informations à communiquer, si des photos et/ou des documents anciens dorment dans vos tiroirs... Pourquoi ne pas les rassembler en une belle exposition collective pour les journées du patrimoine qui, en 2015, se dérouleront les 19 & 20 septembre.

Voici un début, avec des photos aimablement prêtées par M. APPELSHAUSER. Allons... essayons de retracer l'histoire de ce bâtiment qui était situé dans la rue des tuiles ...

Tous les documents à la Mairie vous seront rendus sous quinzaine après une numérisation pour les besoins de l'exposition.

Dès à présent un grand merci à tous ceux qui participeront à ce projet pour les prochaines Journées du Patrimoine.



## ■ ■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre a été marquée cette année par la participation des jeunes et des élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Une assistance plus nombreuse que l'année passée a participé à cette cérémonie rehaussée par la participation de la Musique Harmonie de Jungholtz, des Sapeurs Pompiers du Vallon et des anciens combattants. Une cérémonie empreinte d'émotion mais aussi de solennité avec la remise de la Croix du Combattant au titre de l'opération "PAMIR" en Afghanistan au Caporal-Chef 1<sup>ère</sup> classe Gatien Feindry.

Après les discours, la minute de silence, la prestation de la Musique Harmonie, et la remise de la médaille, les participants étaient conviés par Monsieur le Maire à la salle polyvalente pour un apéritif offert par la municipalité.



## ■ ■ ■ *Marché de Noël*

En Alsace, les festivités de Noël font partie des périodes les plus attendues de l'année. Un marché de Noël alsacien, c'est une ambiance envoûtante créée par la joie de se retrouver, la douce mélodie des chants, des parfums gourmands, des arômes de vin chaud à la cannelle ou à l'orange.

Le marché de Noël de Jungholtz organisé par l'association "Des Sabots et du Cœur", s'est tenu à la salle polyvalente les 6 & 7 décembre 2014. Durant ces deux jours, les visiteurs ont pu découvrir un grand choix d'objets proposé aux divers stands, magnifiquement achalandés. Les exposants ont proposé leurs travaux manuels : décorations de fête, de la poterie, sculptures sur bois, bougies, écharpes, bijoux, broderie, travaux en laine, chapeaux, cartes de vœux, ainsi que des bonbons, du pain d'épices, du miel.

La salle était superbement décorée pour l'occasion et la scène a été occupée par les amateurs de Baeckaoffa ou de tarte à l'oignon.



Le marché de Noël de Jungholtz a aussi été l'occasion pour présenter au public les réalisations faites par les jeunes écoliers ; de petits objets décoratifs, à petits prix, pour mettre en avant le savoir faire des jeunes.

Un grand bravo pour ces réalisations qui, sans nul doute, serviront de décors sur nos tables de fête.



## ■ ■ ■ *Informations Générales*

### Installation obligatoire de détecteurs de fumée



Le 8 mars 2015 au plus tard, tous les logements français devront être équipés d'au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF).

En effet, l'obligation d'équiper tous les logements [qu'ils se situent en habitat individuel ou collectif, dans un bâtiment neuf ou existant] d'au moins un détecteur de fumée a été introduite par la loi N°210-238 du 9 mars 2010 et précisée par le décret d'application du

10 Janvier 2011.

Les conditions d'installations des DAAF sont détaillées dans l'arrêté du 5 février 2013 paru dans le Journal Officiel du 14 mars 2013.

#### Quel détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Sources : [www.paris.fr](http://www.paris.fr) / [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) / [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org) ■

## RECENSEMENT MILITAIRE

**JDC** JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS !**  
PENSEZ AU RECENSEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enrégimenter et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créer votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «mes démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DÉFENSE GOUVERNEMENT

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétaire de mairie, cheville ouvrière de la vie communale assume de multiples missions administratives mais il doit aussi organiser et assurer l'accueil des usagers du service public dans les meilleures conditions : demandes de pièces d'identité, accueil des nouveaux habitants, demandes de logement, consultation généalogique, cadastre, traitement des réclamations...

Entre accueil du public et travail administratif il s'agit de trouver un juste équilibre.

Aussi nous vous proposons de nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie ; ils entreront en vigueur à compter du 5 janvier 2015

### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC à compter du 5 janvier

#### ⇒ Secrétariat de Mairie

Rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

Lundi	9h00 à 12h00 & 17h00 à 19h00
Mardi	9h00 à 12h00 & 15h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00
Vendredi	9h00 à 12h00 & 14h00 à 16h00

E-mail : [mairie.jungholtz@wanadoo.fr](mailto:mairie.jungholtz@wanadoo.fr)

#### ⇒ Permanences des élus

Le lundi soir de 19h00 à 20h00 ou sur rendez-vous via le secrétariat—☎03 89 62 22 11

## CALENDRIER - 2015

10 & 11 Janvier	<b>Exposition Avicole - organisée par l'Association des Aviculteurs de Jungholtz</b> <i>Salle polyvalente</i>
10 Janvier	<b>Crémation des sapins de Noël</b> organisée par l'Association des Sapeurs Pompiers de Jungholtz - Stand de Vin Chaud <i>Salle polyvalente</i>
19 Janvier à 19h00	<b>Cérémonie des Vœux du Maire</b> <i>Salle polyvalente</i>

## En bref...

Un projet de création d'un parcours 'acrobranches' a été porté à la connaissance des habitants de Jungholtz !

Une polémique alimentée par certains est en train d'enfler ! Or à ce jour les éléments techniques nécessaires à l'analyse d'un tel projet n'ont pas été déposés pour étude.

## ETAT CIVIL

### Grands Anniversaires (80 ans et plus)

ABEL	Gérard	14/01
MISTLER	Auguste	24/01
FRICKER	Claude	01/02
BELTZUNG	Joseph	04/02
MONA	Sophie	04/02
SCHWAMM	Philomène	14/02
BALDINGER	Antoinette	07/03
CLEMENTZ	Eugénie	09/03

## Enquête Insee - Recensement de la population 2015



Le recensement de la population est obligatoire, il aura lieu du 15 janvier au 21 février 2015.

### À QUOI ÇA SERT ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Un agent recenseur (*muni d'une carte tricolore avec sa photo d'identité, signée par le maire*) se déplace à votre domicile. Nos agents seront Mme Valérie CHRIST et Mme Aurélia ROCHETTE.

**Nouveau !** Le recensement en ligne est généralisé en 2015 et c'est encore plus simple !

Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et munissez-vous de votre identifiant et de votre mot de passe figurant sur la notice que l'agent recenseur vous aura remise.

Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de répondre sur les documents papiers.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer, quel que soit son âge, sa nationalité et votre lien de parenté. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer.

*L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces derniers ne sont transmis à aucune autre administration ou organisme et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.* ■